

Un communiqué de presse de



Fribourg, le 27 octobre 2010

*Journées Nationales MINERGIE-P® : 13 et 14 novembre 2010*  
*MINERGIE-P® : le standard de construction de l'avenir*

## **MINERGIE-P® moderne pour longtemps !**

**Le standard de construction MINERGIE-P® est orienté vers une consommation d'énergie minimale. A l'instar d'une construction MINERGIE®, un bâtiment MINERGIE-P® offre lui aussi davantage de confort et une meilleure rentabilité qu'un immeuble conventionnel. Les 13 et 14 novembre 2010, plus de 140 propriétaires, dont une quinzaine en Suisse romande, ouvriront les portes de leur maison dans le cadre des Journées nationales MINERGIE-P®. Les futurs maîtres d'ouvrage et les personnes intéressées pourront ainsi se rendre compte sur place des avantages procurés par le meilleur standard de construction actuel.**

MINERGIE-P® est un standard de construction – un concept de bâtiment orienté vers une consommation d'énergie minimale. Afin de satisfaire aux très sévères exigences de MINERGIE-P®, un bâtiment doit être soigneusement planifié et construit de manière optimale, tant au niveau du concept global que de tous ses éléments. Il satisfait à des exigences élevées en termes de confort et de rentabilité. Par confort, on entend non seulement le bien-être à l'intérieur (par ex. grâce à un air ambiant agréable), mais encore une utilisation simple et pratique du bâtiment et de ses installations techniques.

En résumé : Une maison MINERGIE-P® offre davantage de confort et une meilleure rentabilité qu'un bâtiment conventionnel, pour une consommation d'énergie nettement plus faible. De plus en plus de maîtres d'ouvrage et d'investisseurs se décident dès lors pour ce standard progressiste et exigent de leurs concepteurs la certification selon MINERGIE-P®. La preuve, en 2009 on compte presque autant de bâtiments certifiés selon MINERGIE-P® que pour

l'ensemble des années 2003 à 2008. Un bon nombre de bâtiments MINERGIE-P® est également certifié MINERGIE-ECO®. Tous les critères à la base de l'attribution de la certification MINERGIE-ECO® font que les constructions qui en bénéficient offrent à la fois tous les avantages d'une grande qualité de vie, de la préservation de la santé et du respect de la nature et de l'environnement, tout en assurant une efficacité énergétique et en faisant appel aux énergies renouvelables.

## **70 % d'énergie en moins**

Qui construit ou rénove selon MINERGIE-P® ? Seuls les „verts“ ou les „écologues“ peuvent s'enthousiasmer pour une maison MINERGIE-P® et ses avantages ? Pas du tout : de très nombreux maîtres d'ouvrage choisissent ce standard car ils mettent l'accent sur le confort et la rentabilité. Une maison MINERGIE-P® consomme 70% d'énergie de chauffage en moins qu'un bâtiment construit de manière conventionnelle (année de construction 2008 et plus ancienne) et se distingue par un bon maintien de sa valeur sur le marché immobilier. Au cours des ans, les propriétaires économisent ainsi de l'argent – pour autant qu'ils ne tiennent pas seulement compte des frais d'investissement, mais aussi des coûts d'exploitation et du cycle de vie. Cela en vaut la peine : une maison MINERGIE-P® sera toujours moderne dans des dizaines d'années.

## **Plus de 140 portes ouvertes**

Dans le cadre des «Journées nationales MINERGIE-P® », les 13 et 14 novembre 2010, MINERGIE® vous offre la possibilité de découvrir directement sur place les avantages procurés par le meilleur standard de construction actuel. Propriétaires, habitants et spécialistes de la construction permettront la visite de 140 constructions MINERGIE-P® (environ 15 en Suisse romande). Ces bâtiments, privés dans leur majorité et répartis sur l'ensemble du territoire suisse, ont été planifiés par de nombreux spécialistes et se caractérisent par des modes de construction, styles architecturaux et matériaux diversifiés. Une carte, comprenant des informations relatives à tous les bâtiments ouverts au public, avec les heures de visite, se trouve sur le site [www.minergie.ch](http://www.minergie.ch).

## **MINERGIE-P® : exigences principales, et autant d'avantages !**

- 1) Faible dépense financière en matière d'énergie
- 2) Confort accru en été comme en hiver
- 3) Forte étanchéité à l'air de l'enveloppe du bâtiment. Permet de contrôler les pertes par les fuites ainsi que les courants d'air non souhaités
- 4) Haute qualité de l'air intérieur par l'évacuation des polluants
- 5) Rentabilité maximum, le bâtiment sera encore moderne dans 50 ((dessus 20 ??)) ans
- 6) Appareils électroménagers de haute efficacité énergétique
- 7) Le meilleur standard de construction actuel

## **Les avantages du label MINERGIE-ECO®**

Les directives gérant la certification de MINERGIE-ECO® sont classées selon **six critères**.

Les aspects de **respect de la santé** sont pris en compte par les trois critères suivants :

- la lumière naturelle diurne (qui est optimisée)
- le bruit à l'intérieur de l'habitation ou du bâtiment (qui est réduit au maximum)
- l'air ambiant et sa qualité (sans micropolluants intérieurs ; isolation par rapport aux polluants de l'extérieur)

Les critères concernant les **exigences d'une construction écologique du bâtiment** concernent :

- les matières premières (utilisées dans la construction)
- la fabrication de ces matières premières (énergie grise réduite au maximum)
- le recyclage possible des matières utilisées

Les **critères d'exclusion** éliminent tout immeuble construit au moyen de matériaux incompatibles avec la construction durable. Les biocides et les produits chimiques de protection du bois dans les locaux en font notamment partie.

## Illustration



*Les Journées nationales MINERGIE-P®*

Des photos en haute définition sont à votre disposition, merci de nous contacter.

## Annexe

Liste des bâtiments participant aux Journées nationales MINERGIE-P® en Suisse romande

### **Contact médias**

Maryline Guldin  
Responsable marketing & communication  
Agence MINERGIE® romande  
c/o Bureau EHE Sàrl  
Grandes-Rames 12/14  
CH -1700 Fribourg  
Tél. +41 (0)26 309 20 95  
Fax +41 (0)26 309 20 98  
[maryline.guldin@minergie.ch](mailto:maryline.guldin@minergie.ch)